

## Certificat de conformité du Contrôle de la Production en Usine EN 1090-1:2009+A1:2011

Déjà délivré conformément au Règlement Produits de Construction 305/2011 du Parlement européen et du conseil du 9 mars 2011. Il a été établi que le produit de construction :

### Kits de construction à ossature en acier

Mis sur le marché par : **PROFILAFROID**  
2 rue de Beauvais  
F – 60930 BAILLEUL SUR THERAIN

Et fabriqué dans l'usine : **F – 60930 BAILLEUL SUR THERAIN**

est soumis par le fabricant aux essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit ainsi qu'au contrôle de la production en usine ; l'organisme notifié CTICM a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances des **Kits de construction à ossature en acier** mis sur le marché en tant que produits de construction, décrites dans l'annexe ZA de la norme de référence **EN 1090-1:2009+A1:2011** pour le système 2+, sont appliquées et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites dans cette norme.

Ce certificat fut délivré pour la première fois le **27 novembre 2018** et demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, à moins d'une suspension ou d'un retrait par l'organisme notifié de certification des produits.

Référence de la gamme : la description de la gamme est donnée en annexe du présent certificat.

Ce certificat permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'EEE d'apposer le marquage :

**Numéro du certificat**  
**1166 – CPR – 0245**

Émission du présent certificat, Saint Aubin, le **22 septembre 2020**



Directeur Certification  
Philippe Hostaléry

La validité du présent certificat est confirmée si elle est visible sur le site internet du CTICM



La présente annexe accompagne le certificat de conformité au marquage CE numéro :

1166 – CPR – 0245

Délivré à :

PROFLAFROID  
2 rue de Beauvais  
F – 60930 BAILLEUL SUR THERAIN

Elle définit les champs couverts par ce certificat :

- Classe d'exécution EXC1 à EXC2 selon la norme EN 1090-2:2018
- Les performances sont déclarées pour l'Exigence Fondamentale n°1 - Résistance mécanique et stabilité (définie dans l'annexe I du Règlement (UE) n°305/2011)
- Structure en acier pour :
  - Palplanches en acier – EXC2
  - Piquets de vigne en acier – EXC1
  - Poteaux de clôtures en acier – EXC1
  - Produits d'usages généraux (PUG) en acier – EXC1
- Les assemblages peuvent être soudés
- Matériaux de base : acier de nuance acier de nuances S235 à S355 inclus suivant les normes EN 10025-2, EN 10025-3, EN 10025-4, EN 10025-5, EN 10025-6, EN 10149-2, EN 10149-3, NF EN 10210-1, NF EN 10219-1
- Exigences de qualité en soudage par fusion des matériaux métalliques conforme à l'EN ISO 3834-3 et à l'EN ISO 3834-4
- Coordinateur en soudage : M. VROYLANDT Eric
- Le traitement de protection anticorrosion est réalisé suivant les normes :
  - EN 12944 par système de peinture
  - EN ISO 1461 par galvanisation à chaud
  - EN 10346 par galvanisation en continu

CE  
1166

Visa :

